

L'Abbé Pierre ? Mais quid de la justice pour les 60 000 gamines excisées par an ?

écrit par Jacques Martinez | 11 juillet 2025



The image shows a screenshot of an INA news article and a video thumbnail. The article is titled "L'excision, il existe aussi des victimes en France" and discusses the international day against female genital mutilation on February 6th. It mentions that the practice is also denounced in France, where nearly 60,000 women are victims. The article is by the INA editorial team and was published on February 4, 2022. The video thumbnail below the article shows a group of people in a courtroom setting. The text on the thumbnail reads: "Excision, des victimes aussi en France", "Retour vers l'info - 2019", and "Excision Délit passible de 10 ans de prison et de 150 000 euros d'amende."

ina L'INA éclaire l'actu /

L'excision, il existe aussi des victimes en France

La Journée internationale contre les mutilations génitales féminines a lieu le 6 février. L'excision infligée aux fillettes dans de nombreuses cultures est aussi dénoncée en France, où près de 60 000 femmes sont également victimes de cette pratique.

Par la rédaction de l'INA - Publié le 04.02.2022

Excision, des victimes aussi en France
Retour vers l'info - 2019

Excision
Délit passible de **10 ans de prison**
et de **150 000 euros d'amende.**

ina

L'excision, il existe aussi des victimes en France

La Journée internationale contre les mutilations génitales féminines a lieu le 6 février. L'excision infligée aux fillettes dans de nombreuses cultures est aussi dénoncée en France, où près de 60 000 femmes sont également victimes de cette pratique.

Par la rédaction de l'INA - Publié le 04.02.2022

Excision, des victimes aussi en France
Retour vers l'info - 2019

ina

Excision

Délit passible de **10 ans de prison**
et de **150 000 euros d'amende.**

Que la mémoire de l'Abbé Pierre soit exhumée du passé pour des actes sexuels scandaleux et impardonnables s'ils sont prouvés afin de donner une réponse judiciaire dans le but d'apaiser les victimes si cet état leur est reconnu, ce n'est pas moi qui m'y opposerai.

En revanche, une question se pose aux autorités de notre pays : les magistrats mais aussi les responsables de services administratifs qui ont en charge la protection de tous nos enfants, filles en particulier !

Pour quelle(s) raison(s), juridiques ? politiques ? idéologiques ? religieuses ?... les instances judiciaires de notre pays ne se penchent -en ce domaine d'abus sur

des enfants- que sur les exceptions relatives à des auteurs ou présumés auteurs issus d'une seule confession religieuse ?

Ce ne sont, en effet, que des Français de confession chrétienne et, en particulier, catholique qui sont visés. Et cela est parfaitement justifié lorsque l'agression sexuelle est avérée par la justice et que le ou les coupables sont condamnés.

Mais -et là est mon étonnement- pour quelle raison aucun autre membre d'une autre confession ne pratiquerait-il pas les mêmes saloperies ?

Ok, certains vont me répondre :

« Normal qu'une majorité d'accusés d'attentats à la pudeur sur des enfants soient des chrétiens et même essentiellement des cathos puisqu'ils sont les plus nombreux en France ! »

D'accord, les cathos sont les plus nombreux. Pourquoi ? Parce que depuis des siècles, notre pays est sous la protection d'un Saint catholique, l'Archange Saint Michel. D'ailleurs, certains, surtout « très à gauche », semblent l'oublier ou plutôt aimeraient qu'une autre religion soit pratiquée par une majorité de notre population ! Mais voilà, 70% des Français sont baptisés même si le tiers d'entre nous ne pratiquent pas le culte de leur baptême. L'autre religion principale est l'islam pour 10% des Français...

Rappelons que la plupart des musulmans —dont mes amis Harkis que je soutiens au sein d'une association— sont ulcérés par les prises de position de certains ! Nous l'avons écrit sur RR à propos du rappeur Kaotik 747 le 4 juin 2025 :

« Quand des mecs comme moi, issus des quartiers, brûlent la France, ils brûlent mon cœur » !

Parmi ces formations politiques, il y a LFI qui se vante d'être proche des « islamo-gauchist... » euh, pardon... veuillez m'excuser d'avoir voulu utiliser ce mot qui « intellectuellement » n'existe pas, comme l'a, si «

faussetement intellectuellement affirmé » mercredi le docte ministre de l'Enseignement supérieur, Philippe Baptiste ! Un point de vue opposé à celui exprimé il y a 5 ans par le ministre de l'Éducation Nationale d'alors, un certain Jean-Michel Blanquer... une semaine après la décapitation, le 16 octobre 2020, du professeur Samuel Paty, enseignant à Conflans-Sainte-Honorine.

J-M. Blanquer, lui « intellectuellement des plus crédibles », estimait que des « *complices intellectuels d'actes terroristes (...) favorisent une idéologie qui, ensuite, de loin en loin, mène au pire.* »...**(1)**

Et le pire, ce ne sont pas seulement les actes contre la communauté chrétienne française, ce sont ceux concernant aussi les autres cultes et dont on ignore tout parce que, à l'image des « faits divers » que la gauche veut censurer dans la presse, en parler serait faire de l'islamophobie !

Pour l'abbé Pierre, normal que l'on en parle mais pour quelles raisons taisons-nous les dérives de certains cultes qui sont interdites par le droit français, droit que l'on applique aux membres du clergé catholique -et c'est tout à fait justifié ? Mais pas à un vieux monsieur lorsque que, lors d'un « voyage au bled », des gamines vont découvrir l'enfer ?

D'ailleurs, cet été comme les précédents depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, nombre de gamines, pourtant de nationalité française, même pas pubères, seront des victimes. **Elles découvriront que leur vie d'enfant est bien prématurément TER-MI-NÉE !!!** À chacune on présentera son futur (et déjà vieux) mari et elle apprendra alors que rapidement elle devra -bien qu'encore enfant-... enfanter !

La vie de jeune fille dont elle rêvait dans sa banlieue parisienne ou ailleurs, dans ce « maudit » pays qu'est

la France, cette vie, eh bien, elle lui est d'ores et déjà interdite, enlevée avant même de commencer !

Comme le titrait « *The Body Optimist* » en 2021 -et depuis la situation ne s'est guère arrangée ! Car ce n'est pas un rampant face au régime algérien tel notre président (sans « p » majuscule) qui sauvera ces gamines, ni même les associations prétendument « féministes » !

« **Mariages forcés en France : 200 000 femmes victimes** »
soit 560 par... JOUR ! [Lire ici.](#)

Et ce n'est pas le pire car, là, c'est non seulement à l'étranger mais SUR NOTRE TERRITOIRE FRANÇAIS QUE la pratique de l'excision du clitoris fait florès !

Combien de femmes souvent mineures sont-elles mutilées à vie ??? Quelques-unes ? Quelques dizaines ? Quelques centaines ? Quelques milliers ? Quelques dizaines de milliers ? Non, plusieurs dizaines de milliers : près de 60 000 Françaises !!! **Soit plus de 164 femmes excisées chaque jour**, et donc **UNE FEMME MARTYRE EXCISÉE TOUTES LES DIX MINUTES EN FRANCE** !!! « Vidéo de l'INA à voir absolument (2). En France alors que ces pratiques sont, si l'on en croit wikipedia, « quasi inexistantes dans 4 pays du Maghreb : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye. »

Alors que notre justice s'occupe du cas de l'abbé Pierre, c'est tout à fait normal, mais il n'est pas logique que cette même justice se lave les mains de pratiques courantes en d'autres cultes ! D'autant qu'elles sont réprimées par la loi française (10 ans de prison et 150 000 € d'amende !) afin de protéger des mineures !

En outre, souvent ces victimes ne sont pas consentantes n'ayant même pas été averties du mariage et encore moins

de l'excision dont elles vont... bénéficier !!!

Après l'affaire de l'abbé Pierre, peut-être que notre justice aura enfin le temps de s'intéresser, chaque année, à ces 200 000 femmes mariées de force dont 60 000 excisées sans leur consentement ! En particulier, celles mineures...

Des chiffres à multiplier par 60, le nombre d'années de pratiques sur des Françaises !!!

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

-(1) Après la décapitation le 16 octobre 2020 de Samuel Paty, professeur à Conflans-Sainte-Honorine, le ministre J-M. Blanquer, invité d'Europe1 le 23 octobre donnait son point de vue sur « l'hislamo-gauchisme » :

« Ce qu'on appelle islamo-gauchisme fait des ravages à l'université, il fait des ravages quand l'Unef cède à ce type de choses, il fait des ravages quand dans les rangs de La France Insoumise, vous avez des gens qui sont de ce courant-là et s'affichent comme tels (...) [Ils] favorisent une idéologie qui, ensuite, de loin en loin, mène au pire. »

Le ministre de l'Éducation nationale, qui reprend le terme utilisé par son homologue de l'Intérieur, Gérald Darmanin, à l'Assemblée nationale, a dénoncé des « complices intellectuels » d'actes terroristes comme l'assassinat du professeur Samuel Paty (...) « Je serai d'une très grande fermeté face à tous ceux qui, aujourd'hui, en se croyant progressistes, font en réalité le lit d'une forme de tolérance à la radicalité. »

(...) Certains « islamo-gauchistes » (dont) Clémentine Autain assume : « Je ne comprends pas exactement ce que veut dire le mot, mais si ça désigne l'intersectionnalité des luttes, alors oui (...) je me bats contre le rejet des musulmans en France. »

Texte de l'article :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/ce-que-veut-dire-le-terme-islamo-gauchisme-pour-ceux-qui-l-emploient-et-pour-ceux-qu-il-vise-1211090>

(2) À voir absolument : vidéo de l'INA (2min31) :
[e-actu/l-excision-il-existe-aussi-des-victimes-en-france](#)